

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR  
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du bureau du comité syndical  
**séance du 19 janvier 2004**

**Objet de délibération :**  
Avis du Syndicat Mixte à l'égard du  
projet de modification du PLU de  
Miribel

Sont présents 13 membres sur 16 convoqués le 09 janvier 2004,

Sont excusés :

Messieurs PAUCOD (C.C. Bresse, Dombes, Sud Revermont), PIRALLA (C.C. de la Plaine de l'Ain) et THIEBAUT (C.C. de la Vallée de l'Albarine)

- Le Président fait part de la sollicitation de l'avis du Syndicat Mixte par la commune de Miribel pour son projet de modification de PLU prescrit par délibération en date du 14 novembre 2003.

Un exemplaire du projet de modification a été reçu par les services du syndicat mixte le 07 janvier 2004.

- Le Président indique que cette modification a pour objet la modification du Plan d'Aménagement de Zone de la ZAC Centre-Ville (approuvée le 21 avril 1998) afin de permettre le développement de l'offre de stationnement.

- Le Président mentionne que les services du syndicat mixte n'ont lui fait part d'aucune remarque particulière au sujet de cette modification.

**Le Bureau,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,**

**SE PRONONCE** en faveur du projet de modification du PLU de la commune de Miribel

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme

**Le Président,**